

PUBLIC CONCERNE :

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire
Personnel opérateur de chantier

PREREQUIS :

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde au(x) prérequis suivant(s) :

- Être majeur
- Aptitude médicale avec suivi renforcé (tous les 2 ans)

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP :

Toute personne inscrite faisant l'objet d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.

DUREE ET PLACES DISPONIBLES :

2 jours / 14 heures

Horaires : 9h00 – 12h30 / 13h30 -17h00

8 personnes maximum

PROFIL DE L'INTERVENANT :

Partenaire sous-traitant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES :

- Salle de formation adaptée.
- Plateforme pédagogique amiante SS4
- Exposé didactique, démonstrations.
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun.
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

TARIF - LIEU DE STAGE – DELAI D'ACCES :

Tarif Inter-entreprises : nous consulter

Tarif Intra entreprise : nous consulter

Lieu en Inter-entreprises : Villeneuve le roi 94

Dates : cf planning de nos stages Inter à Lisses

Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation
(demande urgente : nous contacter)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

EPI amiante SS4 mis à disposition pour chaque participant lors de formation

Votre contact :

Tel : 01 80 85 65 05

info.a3formationsecu@gmail.com

Objectifs :

A l'issue de cette formation, les participants devront :

- Être acteur de la prévention.
- Participer à la démarche de prévention de l'entreprise.
- Connaître les risques liés à l'amiante selon l'arrêté du 23 février 2012

Contenu du stage :

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations.

Formation théorique :

Caractéristiques et propriétés de l'Amiante :

- Effets sur la santé
- Produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante
- Diagnostic et repérages avant travaux
- Réglementation du travail
- Opérations pouvant entraîner une exposition aux fibres d'amiante
- Techniques de captage des poussières
- Méthodes de travail et procédures recommandées et adaptées à la protection des travailleurs et de l'environnement
- Equipements de protection collective
- Equipements de protection individuelle selon les normes en vigueur utilisation, Contrôle et entretien
- Gestion des déchets
- Situations d'urgence et situations anormales
- Travaux pratiques sur chantier fictif (mises en situations simulées)
- Conduite en cas de découverte d'amiante, de dysfonctionnement ou situation d'urgence

Formation pratique:

- Habillage, décontamination, percement de sol et ou mur, replis, déplacement de dalles, confinement

Modalités d'évaluation de la formation et validations des acquis :

- Test de connaissance théorique (QCM)
- Contrôle continu pour la partie pratique
- Suivi des objectifs de la formation et de la compréhension des stagiaires par le formateur.
- Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires.
- Une feuille d'émargement ainsi qu'une attestation de présence et de réalisation seront délivrées à l'employeur.
- Une attestation de compétence amiante sera remise à l'employeur pour les participants ayant satisfait aux tests théoriques et pratiques

Conditions de réussite :

- Le programme, la convocation, le plan d'accès et le règlement intérieur devront être remis au stagiaire avant la formation et devront être lus par l'intéressé.
- Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de la formation de manière active et constructive.
- Le dirigeant d'entreprise s'engage à assurer le suivi et la mise en œuvre des acquis de la formation auprès de son collaborateur après la formation.

Descriptif détaillé RNCP / RS - France Compétences :

Certificateur : MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION - Validité certification : Date enregistrement 19/10/2023 | fin validité : 31/12/2027 –

Prévention des risques d'exposition à l'amiante pour les personnels opérateurs de chantier (interventions de sous-section 4) - RS6417